
Réunion Plan Vélo Intercommunal

Itinéraire Valence – Chabeuil

30/05/2022

COMPTE RENDU

Présents :

PEYRARD Marylène – Valence Romans Déplacements – Présidente
MICHELON Julien – Valence Romans Déplacements – Directeur
MEALLIER Pauline – Valence Romans Déplacements – Responsable de pôle
LAFFONT Laurie – Valence Romans Déplacements – Chargée de projets

AVIAS Jean-Michel – Conseil Départemental 26 – 7^{ème} Vice-Président
GILLES André – Conseil Départemental 26 – Conseiller départemental
CHOMEL Pascal-Eric – Conseil Départemental 26 - Directeur-adjoint des déplacements
SZABO Eric – Conseil Départemental 26 – Coordonnateur exploitation
FABRE Céline – Conseil Départemental 26 – Chargée de missions vélo

ROQUIGNY Emmanuel – Valence Romans Agglomération – Directeur général adjoint
GREGOIRE Nathanael – Valence Romans Agglomération – Responsable service voirie

GREGORIO Jean-Emmanuel – Mairie de Chabeuil – Conseiller municipal

VALLA Jean-Marc – Mairie de Malissard – Maire

MAISONHAUTE Julie – Association Vivre à Chabeuil

MARTIN Nicolas – Roulons en ville à vélo – Président
ALLEMAND Claire – Roulons en ville à vélo – Vice-Présidente
GHEMAND Anne-Marie – Roulons en ville à vélo – Vice-Présidente
LEGRAND François – Roulons en ville à vélo - Vice-Présidente

1) Introduction

Madame la Présidente de VRD introduit la séance et remercie les associations cyclistes ainsi que les collectivités territoriales pour leur implication dans le projet de Plan vélo Intercommunal (PVI).

Il est rappelé que le PVI a été validé en COPIL le 8 mai 2021 puis adopté en Comité syndical de VRD le 23 juin 2021, à la suite d'un important dispositif de concertation.

VRD rappelle plus particulièrement que le PVI a été présenté aux associations cyclistes le 21 octobre 2020 et le 29 avril 2021, sans observation particulière. Cependant, le 17 mai 2022, l'association REVV a exprimé le souhait de privilégier une alternative sur l'axe Valence – Chabeuil RD 68 par le chemin de la Forêt et de la Digeonne.

Afin d'ouvrir un espace d'échange et de discussion avec les associations, VRD a organisé cette réunion du 30 mai.

2) Relevé d'échanges

VRD : VRD rappelle les contours du projet de l'axe Valence – Chabeuil par la RD68.

Une piste cyclable :

- Directe : itinéraire le plus court entre Valence et Chabeuil ;
- Sécurisée : un aménagement séparé physiquement de la voie de circulation ;
- Lisible : un seul aménagement continu ;
- Connectée : aux aménagements prévus dans le cadre du projet urbain de Valence ;
- Facile d'entretien : cyclabilité assurée dans le temps.

Association Roulons en ville à vélo :

L'association REVV explique vouloir privilégier un itinéraire cyclable par les chemins de la Digeonne/forêt en raison du cadre paysager. Elle souhaite mettre en avant la notion de plaisir pour inciter à l'usage du vélo.

REVV explique que l'aménagement d'une piste cyclable sur la RD 68 ne lui semble pas assez sécurisée notamment au niveau des giratoires de la LACRA et de la fusée ainsi que le passage sous la voie ferrée.

Association Vivre à Chabeuil :

L'association estime ne pas être en mesure de se prononcer à ce stade. Une demande de concertation a été formulée auprès de la mairie de Chabeuil.

Commune de Chabeuil :

La commune de Chabeuil rappelle être en faveur de la liaison cyclable par la RD 68. Une fois aménagée, elle constituera un itinéraire sécurisé, lisible et rapide pour les chabeuillois souhaitant se rendre quotidiennement en vélo à Valence.

Commune de Malissard :

La commune de Malissard soutient l'aménagement d'une piste cyclable sur la RD 68, tracé le plus direct et sécurisé pour les déplacements quotidiens. Elle rappelle que les chemins Digeonne/Forêt peuvent être dangereux en raison du trafic routier et de l'étroitesse de voies.

Valence-Romans Agglomération/Valence :

VRA/Valence rappelle être favorable à l'aménagement de la RD68 car il s'agit de l'itinéraire le plus court, le plus direct et correspondant aux usages cycles observés. L'avenue de Chabeuil est un axe structurant pour la commune de Valence. Cette entrée de ville est en plein développement notamment au niveau du quartier de La Bayot. Les travaux d'aménagements cyclables vont démarrer cet été entre le secteur Simonet et LACRA. Il est précisé qu'une étude de circulation est également en cours entre les Boulevards des Présidents et la rue Simonet.

Enfin, en lien avec le projet urbain de Valence, il est précisé que les trafics de véhicules lourds seront déviés de l'avenue de Chabeuil vers la rue de la forêt la rendant moins favorable aux circulation cycles.

VRA/Valence rappelle avoir évoqué cet axe en commission vélo avec des usagers, représentant d'entreprises et les associations cyclistes. Les usagers et représentants d'entreprises étaient en majorité favorables à l'aménagement de la RD68.

Conseil départemental de la Drôme :

Le CD26 indique être favorable à la création d'une piste cyclable sur la RD 68 car il s'agit de la solution la plus sécurisée pour les cyclistes. Il est rappelé que le CD26 a une politique cyclable ambitieuse avec un budget de 42 millions d'euros dédié au vélo au quotidien. La volonté est de faire des aménagements cyclables qui soient lisibles et utilisés.

3) Conclusion

Le CD26 indique que les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la RD68 commenceront au 2^{ème} semestre 2022 (levé topographique et avant-projet). Un retour pourra être fait début 2023. Il est rappelé que des acquisitions foncières pourront être nécessaires et que les délais d'exécution peuvent être longs.

VRD informe que le lancement du Plan Vélo Intercommunal aura lieu en septembre avec une phase d'expérimentation de la signalétique identitaire à l'automne.

VRD remercie les associations cyclistes et les partenaires institutionnels pour leur participation à la réunion et leur implication dans le projet de PVI.